

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LIMOGES

R E C E P I S S E D E D E P O T

66 BOULEVARD GAMBETTA (B.P. 3130)
87031 LIMOGES CEDEX
TEL : 05.55.34.60.75
TEL MINITEL : 08 36.29.22.22

SIE FIDUCIAIRE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE

34 RUE FERDINAND BUISSON

87000 LIMOGES

V/REF :
N/REF : 57 B 197 / A-2187

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 03/10/2001, SOUS LE NUMERO A-2187,

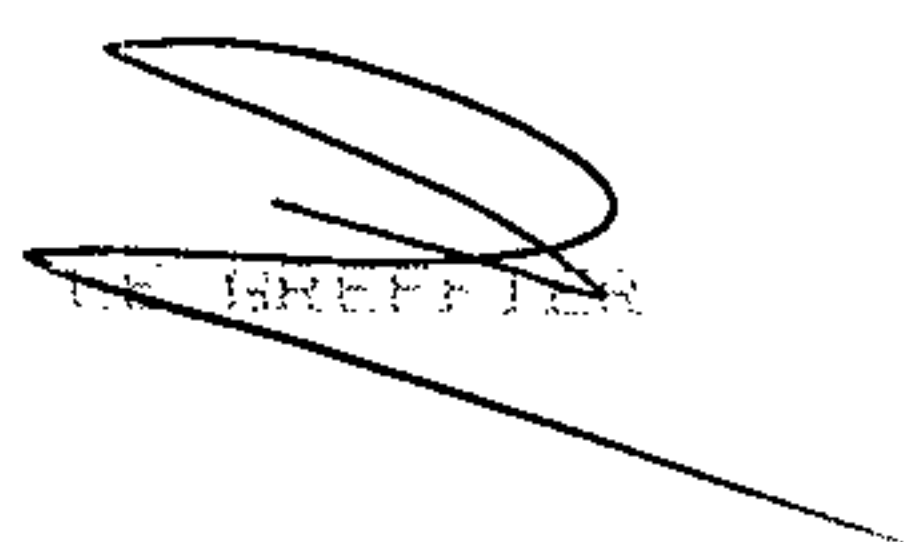
P.V. D'ASSEMBLEE DU 14/05/2001

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE
S.A. A. RAYNAUD & CIE

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURV.
14 ANCIENNE ROUTE D'AIXE
87170 ISLE

R.L.S. LIMOGES 757 501 978 (57 B 197)


LE GREFFIER

. A. RAYNAUD et Cie
s.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de : 4.463.734 Francs
SIEGE SOCIAL : 14, Ancienne Route d'Aixe - ISLE (Haute-Vienne)
757 501 978 RCS LIMOGES

REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 14 MAI 2001

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Le 14 mai 2001 à 11 heures, le conseil de surveillance s'est réuni, au siège social, sur convocation du président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Guy ROUGET
- Madame Monique de MONSPEY
- Monsieur Georges MAES

Est absent :

- Monsieur André RAYNAUD

Le conseil peut valablement délibérer, trois de ses membres étant présents.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Bertrand RAYNAUD



- Monsieur Michel ROUGET
- Madame GOUBIER et Madame SAINT-AUBIN déléguées du comité d'entreprise
- Monsieur BRETHENOUX, commissaire aux comptes
- Monsieur ESTRADE

Monsieur Guy ROUGET préside la séance

Ouvrant la séance, Monsieur Guy ROUGET tient à rendre hommage à Monsieur Edmé VIENOT de VAUBLANC, décédé au mois de janvier 2001.

Il rappelle les services rendus par Monsieur VIENOT de VAUBLANC pendant plus de 35 ans au sein de la société ERCUIS et en tant que membre du conseil de surveillance de la société RAYNAUD depuis 1993 et propose qu'une minute de silence soit observée en sa mémoire.

Puis le président propose que, pour compléter le conseil, Madame Corinne SAINT GUILHEM soit cooptée.

Cette proposition est mise au voix.

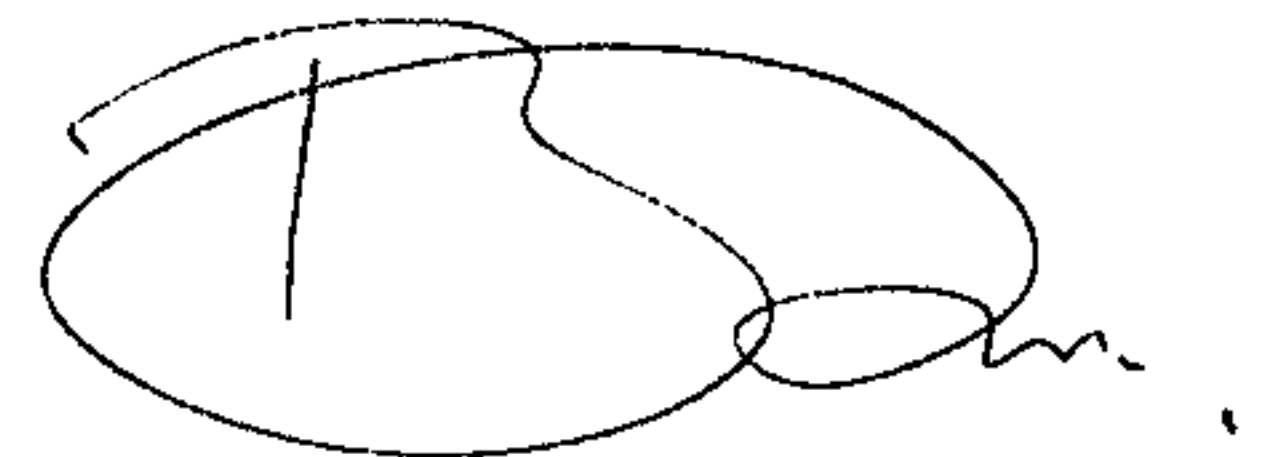
En conséquence, le conseil décide, à l'unanimité, de coopter pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur VIENOT de VAUBLANC, soit jusqu'au jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004 : Madame Corinne SAINT-GUILHEM, demeurant à LEVALLOIS PERRET (Hauts de Seine) 11, rue Ernest Cognaq.

Madame SAINT GUILHEM déclare accepter ce mandat et n'être frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

.....

Pour extrait certifié conforme

Certifié Conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a vertical stroke and a smaller loop.